

Acte de mariage BRIERE Jean Baptiste et MARMION Marie Magdeleine
[418]x[419].

Ce jourd'hui lundi vingt-septième jour de novembre mil sept cent soixante-neuf, après la publication des bans du futur mariage entre Jean BRIERE, fils majeur de défunt Jean et de défunte Marie MARTIN d'une part, et Marie Magdeleine MARMION, fille mineure de Jean MARMION et de Magdeleine RIARD de cette paroisse, faite en cette église au prône de la messe paroissiale le vingt-neuf du mois d'octobre, le premier et le cinq du présent mois sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement ou opposition, je soussigné curé de Grainville Lalouette ai reçu après les fiançailles célébrées hier vingt-sixième jour du mois aujourd'hui en cette église leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Sainte Eglise, en présence de Charles BRIERE, frère dudit époux de cette paroisse, de Jacques DAVAUX, laboureur de la paroisse de Bretteville, de Jean MARMION père de ladite épouse, soussigné par sa marque, de Jean MARMION frère de la dite épouse et autres amis soussignés de cette paroisse.